



Neuilly sur Seine, le 2 mars 2009

**Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par  
l'article L.233-8 II du Code de commerce et l'article 223-16 du  
Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers**

---

<b>Date</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Nombre total de droits de vote (théoriques)</b>
28 février 2009	47 791 674	54 932 769